

CAPACITE EN DROIT 1 (ANNEE DE TRANSITION)

| An | née | de |
|-----|------|-----|
| réf | érer | nce |

2021

| Responsable de la formation | Coordonnées |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Nadège MEYER, MCF Droit Privé | Service de la formation continue |
| | 290 492 - sfc@univ-nc.nc |

Domaine et principales disciplines couvertes par la formation

Descriptif de la formation

L'enseignement est principalement dispensé à distance, sous forme de cours en ligne (documents au format PDF, vidéos, exercices et quiz d'autoévaluation) via une plateforme de l'Université de la Nouvelle-Calédonie qui permet d'accéder aux outils numériques créés par l'UNC et par l'Université numérique juridique francophone (UNJF).

Pour chaque cours, des regroupements en présentiel en plusieurs séances, seront organisés pendant l'année universitaire et assurés par l'enseignant en charge du cours. Ces séances seront l'occasion pour les candidats de faire le point avec l'enseignant sur l'avancement de la formation, sur les acquis de plusieurs leçons dont la liste aura été donnée par l'enseignant. L'enseignant reviendra également sur certaines notions qui devront être acquises à la lecture des leçons.

Il est essentiel que le candidat en formation vienne à ces séances de regroupement en ayant bien préparé et suivi le programme qui lui aura été indiqué par l'enseignant en charge du cours. La séance n'a pas en effet vocation à être un cours classique : elle doit permettre de vérifier les connaissances acquises à distance et au besoin de les préciser ou compléter (pédagogie inversée).

| UE 1 - Unité fondamentale | Droit constitutionnel 1 |
|--------------------------------|------------------------------|
| | Droit constitutionnel 2 |
| | Introduction au droit |
| | Droit Civil - Les personnes |
| UE 2 - Unité complémentaire | Droit civil - Les biens |
| | Système juridique calédonien |

Prérequis nécessaires :

L'entrée en formation de Capacité en Droit est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'Etat, de niveau IV (niveau Bac), délivré uniquement par les universités.

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Cette formation permet d'acquérir les notions juridiques de base en vue d'une promotion professionnelle, de l'accès à un emploi de collaborateur dans une profession juridique (clerc, huissier...) ou d'une poursuite d'études.

Compétences ou capacités évaluées

Maîtriser la terminologie juridique et administrative ; Connaitre les grandes branches du droit public et du droit privé ainsi que leurs interactions ; Faire preuve d'un grand sens de l'organisation et de méthode ; Analyser et résoudre des problèmes juridiques ; Sélectionner les formes d'actes juridiques ; Avoir le sens de l'organisation et l'esprit d'analyse

Modalités pratiques 2021

Effectif d'ouverture : minimum 20

Rythme: 1 semaine par mois (à partir de 16h)

Période d'enseignement : de mars 2021 à septembre 2021.

Durée: 78 heures

Lieu : Université de la Nouvelle-Calédonie

Validation : diplôme national de niveau 4

Cout de la formation: 73 900 CFP

Contact: sfc@univ-nc.nc